

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 26 mars 1887

JEAN-JEUDI

DEUXIÈME PARTIE—(Suite)

A PRÈS vingt ans... répéta René avec une trépidation de tout son être. Il s'agit donc d'un crime commis il y a vingt ans?...

—Oui, répondit Jean-Jeudi d'une voix sourde, tandis que son visage assombri prenait une expression étrange. Un crime...

—Et vous connaissez les criminels?

—Je les connais.

—Vous espérez les retrouver?

—J'ai espéré longtemps... A présent je suis sûr...

—Et vous n'aurez qu'un mot à dire pour en faire vos esclaves?

—Un mot... rien qu'un mot... et la chaîne au cou... tu verras! Et ils seront à plat ventre devant nous... Ah! ah! il y a des choses qu'on n'aime pas entendre... il y a des gens qu'on n'aime pas revoir... surtout quand on les croit morts, ayant eu le soin, personnellement, de leur entonner dans le bocal un litre d'arsenic pour s'en débarrasser... comprends-tu?

—Je comprends... Reste à savoir si vous n'êtes point dupe de votre imagination, et si le mot que vous pouvez dire n'a rien perdu de sa puissance.

Jean-Jeudi eut un haussement d'épaules à la Frédéric-Lemaître.

—Suffit... balbutia-t-il, sois paisible, mon vieux... et remplis mon verre... nous allons boire à notre fortune future...

—Je veux bien... mais apprenez-moi ce mot qui nous fera riches...

Le voleur émérite regarda René avec défiance et parut reprendre un peu de sang-froid.

—Ah çà! mais, dis donc, demanda-t-il, est-ce que tu songerais par hasard à me chipper l'affaire? Est-ce que tu voudrais connaître l'histoire pour en profiter seul?...

—Si vous doutez de moi, répliqua le mécanicien, ne dites rien... je ne veux rien entendre... Mais c'est mal, c'est très mal, et je n'aurais jamais attendu de vous un si odieux soupçon! Est-ce que je ne suis pas votre ami? Est-ce que je ne vous ai pas donné

en prison tout ce qu'il vous fallait, sans attendre de vous quelque chose en échange?... Est-ce que je ne viens pas encore de vous remettre vingt francs?

—C'est vrai... murmura Jean-Jeudi, mais Fil-en-Quatre aussi était mon camarade... et il m'a trahi... il m'a dénoncé calomnieusement... il m'a fait condamner à huit jours de prison...

—Fil-en-Quatre a fait cela, et moi je vous ai procuré un avocat sans lequel vous auriez été condamné, non à huit jours, mais à six mois... à un an peut-être... Ah! je ne songe guère à m'enrichir en vous dépouillant... Si je vous questionne, c'est que moi aussi j'ai connaissance d'un crime mystérieux commis il y a vingt ans, et ce crime, j'en jurerais presque, est le même que celui dont vous parlez... Il me semble deviner qu'ils se soudent

l'un à l'autre, qu'ils n'en font qu'un, et je cherche aussi les coupables...

—Toi... balbutia Jean-Jeudi, tu cherches...

—Oui.

—Pour les faire condamner?... Pas la peine!... L'avocat me l'a dit, il y a prescription.

—Non pour les faire condamner, reprit René, mais pour les contraindre à rendre gorge...

—Tu ne blagues pas?

—Non, sur l'honneur!

—Eh bien! nous allons voir!... Dis-moi un peu où il s'est commis, le crime en question?

—Au pont de Neuilly... répondit le mécanicien.

XIV

Les yeux de Jean-Jeudi exprimèrent l'effarement et l'épouvante.

—Au pont de Neuilly... répéta-t-il d'une voix à peine distincte.

—Oui... répliqua René.

—Et c'était?...



[Berthe tendit la main à René Moulin et murmura d'une voix attendrie : « Ah ! comme ma pauvre mère avait raison de me le dire... Vous êtes bon. »—Page 85, col. 1.]

—Dans la nuit du 24 septembre 1837... —24 septembre 1837... balbutia le bandit. Place de la Concorde... Pont-Tournant...

Ces derniers mots firent bondir l'ancien protégé de Paul Leroyer.

—Plus de doute, se dit-il, je ne me trompais pas!... Place de la Concorde... Pont-Tournant... Ces noms sont ceux que renferme le brouillon de la lettre... Les misérables que je cherche, il les connaît!...

Il ajouta tout haut :

—Jean, écoutez et répondez-moi...

Mais le voleur émérite, arrivé à la dernière période de l'ivresse, s'affaissait abruti sur le banc de pierre.

René le secoua.

Jean-Jeudi se contenta de pousser un grognement sourd.

—Il est ivre-mort et ne peut m'entendre! pensa le mécanicien avec un désappointement énorme. Aujourd'hui je n'apprendrai plus rien, mais dans huit jours il sera libre... Alors je saurai tout, et c'est lui qui me donnera les armes dont j'ai besoin pour lutter et pour vaincre.

Jean-Jeudi venait de s'endormir et ronflait à ébranler les murs de la Souricière.

Le gardien s'aperçut de l'état dans lequel se trouvait le récidiviste et accourut très inquiet.

Un détenu confié à sa surveillance s'enivrant sous ses yeux, le fait était grave et lui vaudrait certainement une punition sévère; bref, il envoyait à tous les diables le cantinier dont le vin, vraisemblablement frelaté portait à la tête plus que de raison.

Les audiences de la police correctionnelle étaient terminées.

Les gardes municipaux vinrent prendre les condamnés pour les reconduire à leur prison respective.

Jean-Jeudi, incapable de faire un mouvement et de prononcer une parole, fut porté dans le panier à salade, tandis que René Moulin sortait libre de la Souricière mais accompagné par un agent, et se rendait en voiture à Sainte-Pélagie pour la levée de son écrou.

De Sainte-Pélagie il se fit conduire à la rue Notre-Dame-des-Champs, bien convaincu qu'on attendait sa visite avec impatience.

L'absence de Mme Leroyer à la septième chambre lui faisait sérieusement redouter une catastrophe, aussi ne voulut-il point monter sans avoir pris quelques informations.

Il s'arrêta pour questionner la concierge.

Les premiers mots de celle-ci lui apprirent la cruelle vérité.

Berthe était orpheline!

La mort d'Angèle serra le cœur de René Moulin.

Cette mort renversait de fond en comble l'échafaudage de ses projets; il le croyait du moins.

Mme Leroyer, sur son lit d'agonie, avait-elle déchiré le voile qui s'étendait entre les yeux de sa fille et le passé sanglant?

Si elle était morte sans parler, c'est qu'elle voulait que son secret mourût avec elle.

Dans ce cas, il faudrait obéir au vœu de la malheureuse femme, et René Moulin devrait renoncer à la réhabilitation du nom de Paul Leroyer...

Il gravit l'escalier lentement et la tête basse.

Arrivé en face de la porte qu'on lui avait désignée comme étant celle du loge-

ment de l'orpheline, il s'arrêta pour essuyer une larme.

Son cœur battait à coups redoublés. Une poignante émotion s'emparait de lui.

D'une main discrète il sonna.

Un pas léger se fit entendre dans l'intérieur.

La porte s'ouvrit.

Berthe parut.

En voyant René tête nue, la figure profondément triste, les yeux encore humides, elle balbutia :

—Vous savez tout, n'est-ce pas, monsieur René?

Ma mère... ma pauvre mère est morte...

Et l'orpheline, dont un déluge de larmes inonda la figure, se mit à sangloter avec amertume.

René pleurait aussi.

Au bout d'une seconde il se maîtrisa et, s'avançant vers la jeune fille, lui prit les mains.

—Du courage, mademoiselle... dit-il. Je sais